

Témoignage

L'ONF Rhône-Alpes est coordinateur régional du programme Life Nature et Territoires, lancé en 2004. Ce projet, rassemble 25 partenaires et a pour objectif principal de favoriser l'intégration de Natura 2000 dans les politiques territoriales. Une des actions porte sur une analyse socio-économique pour essayer de mettre en évidence les facteurs d'appropriation de Natura 2000 au niveau des sites.

Parmi les 16 sites Natura 2000 étudiés, on compte 9 sites où l'appropriation du dispositif a été satisfaisante, 4 où c'est en progression et 3 où il y a encore beaucoup d'appréhension. Cependant, sur les 9 sites, Natura 2000 s'est affirmé comme un levier pour le développement du territoire et ce pour trois raisons :

Natura 2000 dégage une image de qualité qui vient souvent en complément économique aux activités traditionnelles (pastoralisme et sylviculture), sur les sites périurbains, c'est un label de qualité de vie, c'est un outil pour diversifier l'offre touristique. Ce dispositif est déjà un label en soi.

La réussite de ces projets est conditionnée notamment par la présence d'un porteur de projet légitime et facilitée sur les sites déjà engagés dans des démarches environnementales participatives.

www.life-nature-territoires.eu



« Mettre en musique cette chaîne de solidarité formée par les randonneurs, la ferme auberge et le troupeau afin de faire émerger des signes de qualité qui s'appuient sur un objectif de résultats, la conservation des habitats naturels »

... à suivre ...

La norme internationale ISO 26000 sur la responsabilité sociétale va être publiée d'ici fin 2009. La France y défend une approche par la concertation et par les enjeux de développement durable. Une approche en phase avec Natura 2000 ...

Des éléments de réflexion ...

Dans la réflexion conduite, Natura 2000 s'identifie par le fait qu'il représente un processus intégré adossé à des documents de référence (un document d'objectifs, une charte, des études d'incidence), mais qui repose également sur un comité de pilotage, soutenu par des outils incitatifs. Ce dispositif s'affirme ainsi comme capable de produire ou de se traduire par des signes de qualité pour les territoires.

Localement, Natura 2000 peut constituer un enjeu fort dans les régions rurales et touristiques comme le Languedoc-Roussillon. 140 sites, 1/3 du territoire, la plupart des sites sont localisés dans des zones où se superposent aux enjeux environnementaux des enjeux socio-économiques très importants : pressions sur le littoral, crise viticole et déprise agricole peuvent avoir des conséquences aussi bien positives que négatives sur la biodiversité.

Un enjeu fort qui peut ainsi constituer une chance, une opportunité au travers de ces signes de qualité. Dans le cadre de Natura 2000, la labellisation doit être comprise non seulement comme une valorisation des activités contribuant au maintien de la biodiversité d'intérêt communautaire mais aussi comme une certification d'une procédure de gestion. A travers la labellisation, le dispositif doit être un outil d'intégration des divers mécanismes opérant sur les espaces naturels. Il doit être un levier pour la construction d'une dynamique de développement local durable, consciente du potentiel de valorisation de la biodiversité des sites dans le cadre d'un projet de territoire concerté.

Textes & photographies : CEN L-R ; Infographie : Regard du Vivant - Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales - Édition décembre 2007

NATURA 2000 et la LABELLISATION

réunion de réflexion tenue le 12/12/06 à Montpellier



Le CEN L-R mène une réflexion sur la valorisation des espaces naturels à forte valeur patrimoniale, en partenariat avec la DIREN L-R et avec le soutien du Fonds Social Européen. Cette réflexion s'est enrichie d'une étude sur les potentialités de développement local liées à la mise en œuvre du dispositif Natura 2000, ainsi que d'un rapport sur les labels et Natura 2000 qui présente et évalue les opportunités de labellisation applicables aux sites en Languedoc-Roussillon (www.cenlr.org).

A ce stade, il est apparu opportun d'amorcer concrètement une dynamique de développement durable de ces territoires à travers Natura 2000. Ainsi, le CEN L-R et la DIREN L-R, avec le soutien du MEDD, ont décidé d'organiser une journée de réflexion avec l'ensemble des acteurs régionaux susceptibles de s'engager dans une telle démarche.

Cette réunion, qui s'est tenue le 12 décembre 2006 à Montpellier, a eu pour objectif de réfléchir à la valorisation des territoires ruraux dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif Natura 2000. Cela a été l'occasion d'envisager les différentes opportunités conduisant à la labellisation des sites Natura 2000 et/ou des produits et des activités issus de ces sites.

Cette journée, qui a réuni plus de 60 personnes, s'est adressée aux opérateurs Natura 2000, notamment aux collectivités en charge du développement de leur territoire, ainsi qu'aux professionnels, en particulier de l'agriculture et du tourisme, pour qui cette valorisation peut avoir un intérêt. Des acteurs nationaux et européens y ont été associés afin de partager les bénéfices de cette démarche et de mutualiser les expériences et les réflexions pour aboutir à des perspectives d'action.



Lettre d'information



PROTECTION DES ESPACES NATURELS ET VALORISATION DES TERRITOIRES RURAUX



Natura 2000, un dispositif porteur d'une labellisation des territoires ruraux et facteur de développement local ?

En Languedoc-Roussillon, le patrimoine naturel d'intérêt communautaire est l'un des plus riches au niveau national. 145 sites Natura 2000 ont été transmis représentant près d'un tiers du territoire régional. La région a donc une responsabilité particulière vis-à-vis de la conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire constituant le réseau Natura 2000.

Au travers de la loi relative au Développement des Territoires Ruraux, dite loi DTR du 25 février 2005, la France a choisi de confier la mise en oeuvre de cette politique aux collectivités. Aujourd'hui, la problématique est de concilier l'objectif de conservation de la diversité biologique et le développement local pour pérenniser ce dispositif.

EXPERIENCES DE VALORISATION sur des sites NATURA 2000

Créée en 2001 à l'initiative de 7 parcs européens, la Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés (CETD) est un référentiel de bonnes pratiques liant le gestionnaire d'un espace protégé aux acteurs du tourisme local.

Couvrant une multitude de sites Natura 2000 à l'échelle européenne, la Charte est portée par la Fédération Europarc et compte aujourd'hui 35 territoires adhérents. Son développement a pour objectif l'amélioration de la qualité de l'offre touristique au sein des espaces naturels, la formation des acteurs touristiques à la protection et à la mise en valeur du patrimoine naturel et le soutien au développement économique et social des espaces naturels tout en participant à maîtriser la fréquentation touristique.

www.europarc.org

La CETD est basée sur une démarche de progrès.



« La labellisation des activités se déroulant sur les sites Natura 2000 permet de projeter les élus comme les techniciens dans l'animation du dispositif. Cette évolution doit être accompagnée et soutenue financièrement par les pouvoirs publics qui se doivent de simplifier les outils réglementaires et méthodologiques favorisant la mise en oeuvre du dispositif »

Louis Grandjacquet
CA Hérault
Méditerranée

Le site des Marais du Vigueirat est une propriété du Conservatoire du Littoral gérée par l'association des Amis des Marais du Vigueirat. Cet espace naturel constitue à la fois une zone Natura 2000, un site Ramsar, une réserve Man and Biosphere (UNESCO) et une future Réserve Naturelle Nationale.

Le site est doté d'un plan de gestion axé sur le développement local durable de la zone et s'est engagé dans un projet européen. Ce Life PROMESSE vise à diminuer l'impact des activités humaines sur un site naturel sensible en Camargue, dans le cadre du développement de l'écotourisme. Il a également pour objectif de sensibiliser le public sur les problématiques d'éco-responsabilité.

Ce programme comporte plusieurs volets :

- Adapter les infrastructures d'accueil, une démarche de certification EMAS est intégrée au projet,
- Associer les acteurs locaux du territoire à la démarche,
- Sensibiliser et transférer l'expérience.

www.life-promesse.org



La démarche participative en fait un bon laboratoire de la médiation sur les enjeux socio-économiques des espaces naturels.

« La plus-value générée par la vente d'un produit de qualité, ayant pour objectif de maintenir la biodiversité sur les exploitations, ne suffit pas réellement à rémunérer l'effort écologique des producteurs compte tenu des coûts supplémentaires engendrés. Sachant que ces initiatives ne sont pas appuyées par les organisations professionnelles, la réflexion se développe sur des circuits courts de distribution. Mais le manque de moyens des acteurs locaux légitime un investissement public pour appuyer ces projets et ainsi rémunérer non plus un produit mais l'entretien d'un site à haute valeur écologique »

Raymond Sabatier
Éleveur d'Agneaux de Parcours
PNC

UN SOUTIEN INSTITUTIONNEL à mobiliser

A l'échelle européenne

Dans l'objectif de favoriser la mise en oeuvre des Directives Oiseaux et Habitats, la Direction Générale Environnement de la Commission Européenne cherche à soutenir toute initiative qui améliore la connaissance du dispositif et qui contribue à reconnaître le potentiel de valorisation socio-économique des territoires ruraux de l'Union. La Commission élabore un règlement d'usage communautaire du logo Natura 2000.

Cet objectif est relayé par les organismes communautaires appuyant l'action de la Commission. Eurosite, qui est le plus grand réseau des structures gestionnaires d'espaces naturels en Europe, contribue à la promotion des actions de développement local liées à la mise en oeuvre de Natura 2000.

A l'échelle nationale

Le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable a finalisé en 2006 la phase de proposition des sites d'intérêt communautaires. L'objectif de la politique Natura 2000 évolue désormais vers une meilleure prise en compte des réalités économiques et sociales des sites afin d'enclencher la dynamique d'animation. Comme le souligne la DIREN Languedoc-Roussillon, cet objectif est primordial dans les régions méditerranéennes (dont près d'un tiers du territoire est couvert par des sites Natura 2000), où l'interconnexion systématique des problématiques écologiques, économiques et sociales requiert une vision transversale de la protection de la biodiversité.

L'élaboration d'une plateforme technique Natura 2000 par l'ATEN (Atelier Technique des Espaces Naturels) pour venir en appui aux gestionnaires des sites d'intérêt communautaires suit cette même logique de favoriser l'appropriation du dispositif à l'échelle locale afin de faciliter sa mise en oeuvre concrète.



PAROLES d'acteurs

« Le refus des contraintes pour leurs pratiques et la peur du devenir de leur patrimoine (foncier et bâti) ont constitué autant de motifs de rejet du dispositif dans le passé. Cette situation conflictuelle a amené à demander d'enlever certaines parcelles viticoles des sites Natura 2000. Une évolution s'amorce mais le problème de la superposition des identifiants persiste : comment mener en parallèle la gestion d'une AOC et la gestion d'un site Natura 2000 ? Ces questions doivent venir en amont de la réflexion sur la labellisation »

Béatrice de Chabert
Syndicat AOC Coteaux du
Languedoc

QUELQUES INITIATIVES de labellisation

L'association nationale des sites remarquables du goût est un réseau national de 75 sites remarquables du goût.

Un site remarquable du goût veut faire reconnaître la capacité à faire le lien entre un produit alimentaire emblématique et un patrimoine exceptionnel (naturel, architectural, immatériel sous forme de recette de cuisine). L'idée est d'accompagner avec une approche sensorielle le visiteur dans sa découverte, de rapprocher le consommateur du producteur et surtout d'améliorer la lisibilité.

www.sitesremarquablesdugout.com



La promotion s'attache à un seul produit d'un territoire.

Pour répondre à la problématique de la multiplication des labels, l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE), qui regroupe 250 régions sur 30 pays, a initié la création d'un label commun dénommé Village +.

Ce label donne la possibilité aux régions et aux territoires disposant déjà d'un label ou d'un identifiant territorial d'intégrer un réseau de valorisation internationale sans recommencer une démarche de labellisation. En devenant des territoires « étapes » sur les Routes Paneuropéennes pour l'écotourisme rural, les sites bénéficient d'une reconnaissance à l'échelle européenne.

www.touringnature.org



Le dispositif mérite d'intégrer des identifiants liés à Natura 2000.

Au milieu des années 90, les acteurs de la filière bovine des basses vallées angevines et de la vallée de la Loire se sont mobilisés, soucieux d'enrayer la tendance à la déprise agricole et à l'enrichissement qui risquaient d'altérer l'attractivité de ce territoire de qualité. Les éleveurs, qui ont su créer un contexte agricole unique en adaptant leurs pratiques au milieu à protéger (conduite de pâturage selon les crues, alimentation des bovins basée sur l'herbe, entretien des haies, fenaisons), se réunissent alors au sein d'une association et développent en 2001 le label « L'Éleveur et l'Oiseau ».

Les activités humaines se développent en lien direct avec la conservation du patrimoine naturel.

